

S.A. D'IETEREN N.V.
Rue du Mail, 50
1050 Bruxelles (Belgique)
N° entreprise 0403448140
RPM Bruxelles

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES DE LA S.A. D'IETEREN,
TENUE A BRUXELLES AU SIEGE SOCIAL
LE JEUDI 28 MAI 2015 A 15 HEURES.**

La séance est ouverte à 15h00 heures sous la présidence de M. Roland D'IETEREN, Président du Conseil d'administration, conformément à l'article 30 des statuts.

Monsieur le Président de l'Assemblée désigne comme secrétaire M. Maurice PERIER et s'adjoint comme scrutateurs, M. André de BARSY et Jean-Pierre BIZET.

Monsieur le Président expose que les convocations contenant l'ordre du jour ont été publiées, conformément à l'article 25 des statuts, dans les journaux suivants :

1. Le Moniteur Belge du 24 avril 2015 dans les deux langues nationales.
2. L'Echo du 24 avril 2015.
3. De Tijd du 24 avril 2015.

Les numéros justificatifs sont déposés sur le bureau après qu'ils aient été paraphés par les membres du bureau. En outre, les actionnaires en nom ainsi que les administrateurs et le commissaire ont été convoqués par lettre missive adressée dans le délai légal.

Tous les actionnaires présents ou représentés se sont conformés aux prescriptions relatives au dépôt des titres.

Monsieur le Président fait signer par les membres du bureau la liste des présences ci-annexée, qui constate que 127 actionnaires sont présents ou représentés, ou ont voté par correspondance, réunissant 44.137.653 parts sociales représentatives de 79,81% du capital social, et 5.000.000 parts bénéficiaires, soit au total 49.137.653 voix.

En conséquence, la présente Assemblée Générale est légalement et valablement constituée pour délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Rapports de gestion du Conseil d'administration et rapports du commissaire sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2014. Communication des comptes consolidés relatifs à l'exercice 2014.**
2. **Approbation des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014, en ce compris la répartition du bénéfice.**
Proposition d'approuver les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2014, en ce compris la répartition du bénéfice.
3. **Rapport de rémunération 2014.**
Proposition d'approuver le rapport de rémunération intégré dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise du Rapport annuel 2014

4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.

Proposition de donner décharge, par vote séparé

4.1. aux administrateurs ;

4.2. au commissaire KPMG Réviseurs d'entreprises scrl, représentée par M. Alexis Palm pour l'exécution de ses mandats au cours de l'exercice écoulé.

5. Renouvellement de mandats d'administrateur et d'administrateur indépendant.

Proposition de renouveler :

5.1. le mandat d'administrateur de M. Nicolas D'Ieteren

5.2. le mandat d'administrateur de M. Olivier Périer

5.3. le mandat d'administrateur indépendant, au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et de la Charte de gouvernance d'entreprise de la société, de Mme Michèle Sioen, pour une durée de 4 ans expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2019.

6. Constatation de la perte de valeur et annulation subséquente des strips VVPR.

Proposition d'annuler les 11.552.410 strips VVPR (anciens codes ISIN BE0005514824 et BE0005642161) émis par la société en 1994 en raison de la constatation de leur perte de valeur résultant de la suppression, par la loi du 27 décembre 2012, de l'avantage fiscal y lié et de l'écoulement du délai de 3 ans pour se prévaloir de cet avantage.

* * *

Avant d'aborder la discussion de l'ordre du jour, le Président fait part à l'Assemblée de ce que, conformément aux prescriptions de l'arrêté royal du 27 novembre 1973, les informations économiques et financières ont été communiquées au Conseil d'entreprise de notre société lors d'une réunion tenue le 26 mai 2015. Le procès-verbal de cette réunion est repris en annexe.

Le Président ouvre ensuite les débats, puis donne la parole à l'administrateur délégué qui expose la marche des affaires et les résultats et répond aux questions des actionnaires les concernant. Le président invite ensuite les actionnaires à poser leurs questions préalablement au vote sur le point de l'ordre du jour auquel elles se rapportent et entame l'ordre du jour.

* * *

Concernant le point 1 de l'ordre du jour concernant la communication des rapports de gestion, rapports du commissaire et comptes consolidés 2014, le président indique qu'il ne sera pas donné lecture de ces rapports dont les actionnaires ont pu prendre connaissance.

Statuant sur le point 2 de l'ordre du jour concernant l'approbation des comptes annuels 2014, l'Assemblée adopte la résolution proposée comme suit :

- a. POUR :49.092.438
- b. CONTRE :/.....
- c. ABSTENTION :45.215

Le Président confirme que le dividende brut de EUR 0,80 par part sociale et de EUR 0,10 par part bénéficiaire sera payable contre remise du coupon n° 5 à partir du 4 juin 2015.

Concernant le point 3 de l'ordre du jour relatif à l'approbation du Rapport de rémunération 2014, le président, en sa qualité de président du comité de rémunération qui a préparé ce Rapport, indique que la politique de rémunération des administrateurs non

S.A. D'IETEREN N.V.
Rue du Mail, 50
1050 Bruxelles (Belgique)
N° entreprise 0403448140
RPM Bruxelles

exécutifs et des managers exécutifs – incluant le CEO, le CFO, le Trésorier groupe et la Secrétaire du conseil d'administration – est restée inchangée par rapport à celle appliquée au cours de l'exercice 2013.

L'Assemblée adopte ensuite la résolution proposée comme suit :

- a. POUR 48.791.541
- b. CONTRE 300.897
- c. ABSTENTION 45.215

Statuant sur le point 4.1 de l'ordre du jour concernant la décharge aux administrateurs, l'Assemblée adopte la résolution proposée comme suit :

- a. POUR 49.038.644
- b. CONTRE 53.794
- c. ABSTENTION 45.215

Statuant sur le point 4.2 de l'ordre du jour concernant la décharge au commissaire, l'Assemblée adopte la résolution proposée comme suit :

- a. POUR 49.062.838
- b. CONTRE 29.600
- c. ABSTENTION 45.215

Statuant sur le point 5.1 de l'ordre du jour concernant le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Nicolas D'Ieteren, l'Assemblée adopte les résolutions proposées comme suit :

- a. POUR 43.233.048
- b. CONTRE 5.837.390
- c. ABSTENTION 67.215

Statuant sur le point 5.2 de l'ordre du jour concernant le renouvellement du mandat d'administrateur de M. Olivier Périer, l'Assemblée adopte les résolutions proposées comme suit :

- a. POUR 41.218.733
- b. CONTRE 7.851.705
- c. ABSTENTION 67.215

Statuant sur le point 5.3 de l'ordre du jour concernant le renouvellement du mandat d'administrateur indépendant de Mme Michèle Sioen, l'Assemblée adopte la résolution proposée comme suit :

- a. POUR 49.056.298
- b. CONTRE 36.140
- c. ABSTENTION 45.215

Le président rappelle en outre que les mandats d'administrateur de MM. Alain Philippson et Jean-Pierre Bizet prennent fin à la date de la présente assemblée et qu'il ne sera provisoirement pas pourvu à leur remplacement.



S.A. D'IETEREN N.V.
Rue du Mail, 50
1050 Bruxelles (Belgique)
N° entreprise 0403448140
RPM Bruxelles

Il les remercie, en son nom personnel et au nom du Conseil, pour le rôle important qu'ils ont joué dans l'évolution du groupe.

Statuant sur le point 6 de l'ordre du jour concernant l'annulation des titres VVPR,
l'Assemblée adopte la résolution proposée comme suit :

- a. POUR 49.092.438
- b. CONTRE /
- c. ABSTENTION 45.215

Le président invite enfin les actionnaires à poser leurs autres questions éventuelles,
auxquelles il est donné réponse.

* *
*

L'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 16 heures.

Dont procès-verbal établi aux lieu et date ci-dessous.

Bruxelles, le 28 mai 2015.

Le Secrétaire,

Les Scrutateurs,

Le Président,